DLP 14-6-78456176

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone nº 66.21.32 Poste 571

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant P. JOURNET - Nº 534 A.D.

VIGNE

Mildiou - Les récentes pluies assurent une nouvelle extension de la maladie dont de nouvelles taches vont se manifester cette semaine. D'autre part, la végétation continue d'être extrêmement active, faisant apparaître très rapidement des surfaces non protégées. Par conséquent :

- dans les vignobles de la Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement immédiat.
- dans le vignoble de Brem sur Mer, en Vendée, un nouveau traitement devra être exécuté dans les derniers jours de la semaine du 12 au 17 Juin.
- dans les vignobles du Saumurois, dans le vignoble de Mareuil et dans les autres vignobles de Vendée, il y a lieu de terminer rapidement le traitement conseillé dans le bulletin du 7 Juin.
- dans les autres vignobles de Maine-et-Loire et dans les vignobles de la Sarthe, il y a également lieu de terminer le traitement conseillé dans le bulletin du 7 Juin.

Oïdium - Cette affection est particulièrement virulente cette année et il y a lieu de profiter du traitement dirigé contre le Mildiou pour assurer la protection contre l'Oïdium.

Dans le vignoble de Mareuil, en Vendée, particulièrement sensible à l'Oïdium, et dans les autres vignobles sensibles, on pourra profiter d'une période de beau temps pour exécuter un poudrage.

Vers de la grappe - Le vol de Cochylis a été abondant. Il est pratiquement terminé. Cependant, les pontes ont été très rares. Dans les secteurs sensibles à la Cochylis, il n'y a pas lieu d'intervenir actuellement.

Le vol d'Eudémis a été faible dans l'ensemble; il est sur le point de se terminer. Pour le moment, il n'y a pas lieu d'intervenir contre l'Eudémis. La Station donnera très prochainement de nouvelles informations sur ces insectes.

Botrytis - Les attaques, tant sur feuilles que sur grappes, sont quasi inexistantes. Il est donc inutile d'intervenir, actuellement, contre cette affection.

ARBRES FRUITIERS

Carpocapse des pommes et des poires - Le vol est commencé depuis les derniers jours de Mai, mais les tout premiers oeufs arrivent seulement à éclosion dans la Vallée de la Loire. Par conséquent :

- dans les vergers du département de la Vendée, il y a lieu d'exécuter un traitement immédiat.
- dans les vergers des départements du Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique, sauf le Nord, du Sud de la Sarthe et de la Mayenne, ce premier traitement pourra être exécuté dans les derniers jours de la semaine du 12 au 17 Juin.
- dans les vergers du Nord de la Loire-Atlantique, de la Sarthe et de la Mayenne, il est encore trop tôt pour intervenir. Attendre de prochaines informations de la Station.

Tavelures du poirier et du pommier - Les projections d'ascospores sont pratiquement terminées, mais des taches doivent encore apparaître durant toute la deuxième décade de Juin. Il est donc conseillé de profiter du traitement dirigé contre le Carpocapse pour assurer la protection contre les Tavelures, dans les vergers où des taches existent.

......

Dans les vergers où les Tavelures sont inexistantes, il peut être utile d'intervenir. Les arboriculteurs ne doivent cependant pas perdre de vue que les Tavelures sont particulièrement virulentes cette année.

Dans les vergers du Nord de la Loire-Atlantique, de la Sarthe et de la Mayenne, où des taches ont été observées, et où le traitement contre le Carpocapse ne se justifie pas encore, il est conseillé de renouveler la protection contre les Tavelures.

Oïdium du pommier - Il y a encore lieu de se méfier de cette affection. On pourra profiter du traitement dirigé contre les Tavelures ou le Carpocapse pour assurer la protection contre cette affection.

Araignée rouge - Très localement, on observe une recrudescence de l'activité de cet acarien qui doit donc être surveillé. Si une intervention se justifie, on pourra profiter du traitement dirigé contre le Carpocapse pour l'effectuer.

Psylle du poirier - Des oeufs ont été déposés. Certains d'entr'eux sont déjà éclos. Dans les vergers où cet insecte a déjà été combattu par un traitement d'hiver ou un traitement de fin de floraison, on observe parfois une réinfestation. Les arboriculteurs doivent donc surveiller très attentivement cet insecte. Ils pourront, le cas échéant, intervenir à l'occasion du traitement anti-Carpocapse ou anti-Tavelure.

Il est rappelé que les produits actuellement en autorisation provisoire de vente et utilisables contre les Psylles sont les suivants :

- Amitraz : 60 g; Monocrotophos : 30 g; Fenvalerate : 10 g; Perméthrine : 8,75 g.

Ces doses sont indiquées en grammes de matière active par hectolitre d'eau.

POMMES DE TERRE

Mildiou - Dans les cultures de pommes de terre de la Loire-Atlantique et de la Vendée, il y a lieu de terminer rapidement le traitement conseillé dans le bulletin du 7 Juin.

Doryphore - Il est inutile d'intervenir pour le moment.

CEREALES

Maladies et pucerons - Les indications du bulletin n° 128 de Mai sont confirmées.

L'Adjoint au Chef de la Circonscription :

R. GEOFFRION

Tirage du 12 JUIN 1978